



## BAREME passage à la HORS CLASSE MAYOTTE - Professeurs EPS

- **Notation au 31 aout 2013 :**
  - Note administrative sur 40 points
  - Note pédagogique sur 60 points  
(Avec correctif de +1 points par an au delà de 4 années sans inspection – La note maximale reste la note médiane de l'échelon – pas de correctif si refus d'inspection)
- **Parcours de carrière au 31 décembre 2013 :**
  - Entre échelons 7 et 10 : 10 points par échelon
  - Echelon 11 : 30 points avec + 5 points par année d'ancienneté dans le 11<sup>ème</sup> échelon
- **Expérience et investissement professionnels :**
  - Activités professionnelles / Fonctions spécifiques : jusqu'à 30 points
  - Implication dans la réussite des élèves et dans la vie de l'établissement : jusqu'à 30 points
  - Richesse ou diversité du parcours professionnel : jusqu'à 30 points

